

Ouverture du marché agricole: une chance pour l'industrie agroalimentaire dossierpolitique

12 juillet 2011 Numéro 8

Ouverture du marché. La discussion publique au sujet de l'ouverture du marché agricole est souvent menée sous l'angle des paysans. Les enjeux sont cependant tout aussi importants pour l'industrie agroalimentaire. Sur mandat d'economiesuisse, de Migros, de Nestlé Suisse et de la Communauté d'intérêts pour le secteur agroalimentaire suisse (CISA), l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et la Haute école de technique et d'économie de Coire (HTW) ont étudié différents scénarios d'ouverture et leurs conséquences pour la branche. Les résultats sont clairs : un accord de libre-échange avec l'UE (ALEA) offre actuellement les meilleures perspectives à la Suisse, les avantages macroéconomiques prévalant largement sur les inconvénients.

Position economiesuisse

La Suisse doit se défaire de son verrouillage en matière agricole et alimentaire. L'ouverture du marché est inévitable et nous ferions mieux de nous y préparer à temps.

Pour l'industrie agroalimentaire, l'ouverture est synonyme d'excellentes perspectives d'exportation et renforcera à long terme la compétitivité du secteur.

Un accord de libre-échange avec l'UE apporte de grands avantages à l'économie suisse et ne devrait pas être bloqué plus longtemps.

L'industrie agroalimentaire suisse a besoin d'un agenda politique contraignant car l'insécurité de planification freine les investissements.

Protectionnisme agricole sous pression Les mesures de libéralisation ont La Suisse connaît encore de nombreuse

La Suisse connaît encore de nombreuses mesures pénalisant l'importation de produits agricoles et alimentaires. Elle a cependant aussi fait de bonnes expériences avec l'ouverture de marchés agricoles. Ainsi, la libéralisation du marché du vin et l'ouverture complète du marché du fromage à l'UE sont des histoires de vraies réussites. Tôt ou tard, le marché agricole tout entier devra s'ouvrir, comme d'autres pans de l'économie l'ont déjà fait depuis longtemps.

L'ouverture du marché et ses conséquences

L'agriculture domine la discussion autour d'un accord de libre-échange avec l'UE.

contribué au succès des marchés du vin

et du fromage.

Un accord de libre-échange entre la Suisse et l'UE dans le domaine agricole et alimentaire (ALEA) renforcera des secteurs économiques importants et notamment l'industrie agroalimentaire. Mais dès qu'il est question des relations commerciale dans ce domaine, les discussions tournent invariablement autour de l'agriculture. Les conséquences d'un renforcement du protectionnisme agricole sur l'industrie agroalimentaire et l'économie dans son ensemble ne sont pas débattues. Pourtant, l'ouverture du marché suisse aux produits agricoles et alimentaires étrangers est dans l'intérêt de notre économie: baisse des prix, augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs et hausse des salaires réels sont autant d'éléments accroissant la prospérité de la population suisse. Un ALEA garantit aussi à long terme des emplois dans l'industrie agroalimentaire qui, à son tour, traite et distribue une grande partie des produits agricoles non transformés de Suisse. Une industrie agroalimentaire forte est donc aussi dans l'intérêt de l'agriculture.

En tant que pays axé sur l'exportation, la Suisse est tributaire d'un accès aux marchés étrangers libre d'obstacles

La conclusion d'un ALEA n'est toutefois pas le seul moyen d'ouvrir le marché agricole suisse. Le protectionnisme agricole diminuerait aussi fortement si le cycle de Doha de l'OMC aboutissait. Vu la proportion élevée d'entreprises exportatrices dans la création de valeur nationale, l'arsenal législatif de l'OMC est de toute évidence éminemment important pour la Suisse. Les entreprises exportatrices sont tributaires d'un accès aux marchés étrangers. Alors seulement, la place économique Suisse gardera son attrait à long terme. Les Accords de l'OMC sont d'une importance vitale pour notre pays.

▶ Quelles chances et quels risques pour l'industrie agroalimentaire dans les différents scénarios d'ouverture du marché?

Etude des conséquences

Voici les trois scénarios envisagés: «ALEA sans conclusion du cycle de Doha», «ALEA avec conclusion du cycle de Doha» et «Conclusion du cycle de Doha sans ALEA». A ce jour, nous n'avons pas assez d'éléments pour étudier et évaluer les conséquences de ces scénarios pour la Suisse et plus particulièrement pour l'industrie agroalimentaire. Réalisée sur mandat de Migros, de Nestlé Suisse, de la Communauté d'intérêts pour le secteur agro-alimentaire suisse (CISA) et d'economiesuisse, l'étude «Folgen unterschiedlicher Öffnungsszenarien für die Schweizer Nahrungsmittelindustrie» (différents scénarios d'ouverture et leurs conséquences pour l'industrie agroalimentaire) élabo-rée par l'EPFZ et la HTW présente pour la première fois les évaluations et attentes de l'industrie agroalimentaire au sujet d'un ALEA et des négociations Doha-OMC. Quelle est la portée de l'ouverture pour l'économie suisse et comment la décrire? Quelles sont les conséquences des principaux scénarios d'ouverture ? Sur quels effets et moyens d'action peut-on tabler dans ce contexte ? Voici les grandes lignes des résultats dégagés par l'étude de l'EPFZ et la HTW.

secteur pharmaceutique.

Un des piliers de notre économie

En Suisse, l'industrie agroalimentaire emploie plus de personnes que le

Avec un chiffre d'affaires total de 27 milliards de francs par an, plus de 60 000 postes de travail et une valeur ajoutée brute avoisinant 10 milliards de francs, l'industrie agroalimentaire est un pilier central de l'économie suisse. Sa création de valeur représente le double de celle de l'agriculture, qui pour sa part profite grandement d'une industrie agroalimentaire remplissant bien son rôle. La valeur ajoutée brute de quelque 175 000 francs par équivalent plein temps situe les fabricants en denrées alimentaires à un niveau proche d'autres branches industrielles, par exemple l'industrie mécanique. En comparaison du secteur de l'industrie, une personne sur 18 travaille dans l'agroalimentaire, ce qui en fait l'un des premiers employeurs – devant le secteur pharmaceutique.

Au sujet de l'industrie agroalimentaire

Les quatre sous-branches principales génèrent ¾ du chiffre d'affaires total. Il faut garder à l'esprit que l'industrie agroalimentaire suisse est extrêmement hétérogène, tant en termes d'échelons de transformation, de tailles d'entreprise et d'orientations stratégiques que sur le plan de la compétitivité. Quatre sousbranches génèrent ensemble environ 75% du chiffre d'affaires et emploient quelque 70% de la population active: «Fabrication d'autres produits alimentaires», «Fabrication de produits laitiers», «Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande» et «Fabrication de boissons». Les cinq plus grandes sous-branches occupent environ 95% des employés et produisent environ 90% de la valeur ajoutée brute. Par rapport à nos voisins européens, l'industrie agroalimentaire suisse compte un plus grand nombre de lieux de travail avec moins de 50 employés, ce qui explique que les entreprises ne puissent pas toutes exploiter les avantages liés à la taille. Les entreprises suisses moyennes et plus grandes présentent cependant une taille d'exploitation semblable à celle de concurrents similaires en Allemagne, pour autant que l'on trouve de grandes entreprises dans les sous-branches concernées.

Graphique 1

L'industrie agroalimentaire est subdivisée en neuf sous-branches.

Sous-branches de l'industrie agrolimentaire

Classement de l'industrie agroalimentaire suisse par groupes

Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques

Fabrication de produits laitiers

Travail des grains; fabrication de produits amylacés

Fabrication de produits de boulangeriepâtisserie et de pâtes alimentaires

Transformation et conservation de fruits et légumes

Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales

Fabrication d'autres produits alimentaires

Fabrication de boissons

Quelle: economiesuisse, adaptiert aus Bösch et al. (2011)

Aujourd'hui, les nouveaux emplois sont créés surtout dans les sous-branches axées sur l'exportation.

Forte croissance dans les sous-branches axées sur l'exportation

L'industrie agroalimentaire s'est bien développée ces dernières années, suivant le rythme de croissance de l'économie suisse et augmentant l'emploi. Dans cette évolution, la branche a pris un caractère plus international. Entre 2001 et 2007, ses exportations ont progressé plus fortement que la moyenne suisse. En termes de valeurs, elles ont doublé depuis 2000. Aujourd'hui, l'industrie agroalimentaire génère 21% de son chiffre d'affaires grâce aux exportations. Celles-ci vont surtout sur le compte des fabricants d'autres produits alimentaires (tels que chocolat, plats préparés, sucre transformé, café, épices) et des fabricants de boissons. Malgré cette évolution positive, l'avenir se présente avec quelques incertitudes car la proximité de l'agriculture et les restrictions économiques font que certaines sous-branches – particulièrement de la première transformation - sont peu axées sur l'exportation. La politique agricole suisse aussi a marqué les structures et l'orientation stratégique de certaines branches de l'industrie agroalimentaire. En réaction à la cherté des matières premières, aux droits de douane et aux obstacles non-tarifaires au commerce à l'étranger, bon nombre d'entreprises se sont concentrées sur le marché suisse. Certaines d'entre elles ne sont donc plus compétitives aujourd'hui. Un changement structurel imperceptible s'opère dans les sous-branches concernées: au cours des dix dernières années, l'emploi y a chuté ou stagné. Les secteurs de l'industrie agroalimentaire qui se démarquent par la création d'emplois et affichent les meilleurs taux de croissances sont axés sur l'exportation et évoluent dans un contexte libéralisé.

Tableau 1

La part des exportations et la compéti-tivité internationale varient fortement selon les sous-branches.

Aperçu des sous-branches

Sous-branches	Emploi 2008	Hausse d'emploi 2001-2008	Part de la valeur ajoutée brute de toute la branche	Part des exportations globales	Compétitivité internationale
Fabrication d'autres pro- duits alimentaires, de produits de boulangerie- pâtisserie et de pâtes alimentaires de boissons	37'576	1888	64 %	83 %	bonne
Fabrication de produits laitiers	9'091	142	15 %	12 %	moyenne
Transformation et conservation de la viande et produits à base de viande	10'514	1365	15 %	1 %	moyenne
Transform. et conservatio de fruits et légumes	n 1'233	-110	2 %	3 %	critique
Fabrication d'huiles et graisses végétales	1'346	- 467	2 %	1 %	critique
Tavail des grains, fabricati de produits amylacés	on 426	13	2 %	0.10 %	moyenne

Tableau 2

L'évolution des volumes d'exportation aussi présente de grandes différences.

Exportations de l'industrie agroalimentaire

•	Total des vers l'UE-27 en 2009 mio de CHF)	Exportation de l'industrie en 2009 (en mio de CHF)	Part du total changements agroali- mentaire suisse en 2009 (en %)	entre 2000 et 2009	Exportations: changements entre 2000 et 2009 (en mio CHF)
Fabrication d'autres produits alimentaires	3'120.2	2276.3	49.2	1854.5	146.5
Frabrication de boissons	1'489.7	805.3	23.5	1299	681.2
Fabrication de produits laitiers	729	536.9	11.5	172.2	30.9
Fabrication de produits o boulangerie-pâtisserie e de pâtes alimentaires		493.4	10.4	253.3	62.2
Transformation et conse vation de fruits et légum		145.5	3	57.2	43.5
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	74.9	40.1	1.2	44.4	145.4
Transformation et conse vation de la viande et pré ration de produits à base viande	pa-	62.6	1	41	175.7
Travail des grains, fabrication de produits amylacés	7.8	7.1	0.1	*	*
Transformation et conse vation de poisson, de crustacés et de mollusq		5	0.1	3.5	92.9
Produits animaux	800.5	604.5	12.6	216.6	37.09
Produits végétaux	857.1	646	13.5	318.3	59.08
Produits issus de matières premières animales ou végétales (y.c. eau minérale)	4'684.7	3121.7	73.9	2821	151.37
Total industrie agroalimentaire	6'342.2	4372.2	100	3724.9 **	+ 142.7 **

^{*} Données non comparables à celles d'avant 2008 en raison de changements dans le système des positions tarifaires ** Hors sous-branche «Travail des grains; fabrication de produits amylacés»

Source: economiesuisse, adapté selon et al. (2011)

Problème du statu quo

Changement structurel refoulé

Le protectionnisme agricole en place enserre de grandes parties de l'industrie agroalimentaire dans un cadre rigide. En cas de maintien des actuelles protections douanières, le changement structurel sera refoulé car les entreprises ne pourront pas s'adapter aux structures idéales selon les critères de l'économie. Toute l'industrie se consolidera alors petit à petit. Les sous-branches déjà compétitives et commercialisables seront distancées car, contrairement aux concurrents étrangers, elles ne pourront pas continuer d'optimiser leurs structures.

Les protections douanières entravent l'adaptation, tôt ou tard indispensable, à la concurrence internationale.

Dans le cadre de 4 ateliers, les représentants de la branche ont donné leur avis sur 4 scénarios possibles.

L'industrie agroalimentaire favorable à l'ouverture du marché

Quatre scénarios d'avenir envisageables

Comment l'industrie alimentaire voit-elle la situation et comment fait-elle face aux défis ? Afin de répondre à ces questions, l'EPF de Zurich et la Haute école de technique et d'économie de Coire ont organisé quatre ateliers regroupant au total 28 participants issus de tous les sous-secteurs de l'industrie agroalimentaire. Avant les ateliers, les participants ont en outre répondu à un questionnaire écrit. L'échantillons ecomposait de représentants de toutes les sousbranches et de tous les échelons de transformation. Les entreprises représentées emploient quelque 29'000 collaborateurs en Suisse (env. 50 % des emplois de la branche) et génèrent un chiffre d'affaires de 15,5 milliards de francs (env. 58 % du chiffre d'affaires de la branche). Quatre scénarios leur ont été soumis : (1) un scénario de statu quo ne débouchant pas sur une ouverture des marchés agroalimentaires suisse et européen, (2) le scénario d'un accord de libre-échange avec l'UE (ALEA), sans conclusion du cycle de Doha, (3) la signature d'un accord de libre-échange avec l'EU après l'aboutissement des négociations de l'OMC et (4) la conclusion du cycle de Doha sans signature d'un accord de libre-échange par l'UE.

Graphique 2

Le scénario «statu quo plus» – maintien de barrières douanières – a également été analysé dans le cadre de l'étude.

Vue d'ensemble des scénarios Status Quo Plus Accord de libre-échange avec l'UE (ALEA) OMC-Doha ALEA et OMC-Doha

Source: economiesuisse, adapté selon Bösch et al. (2011)

Duelle que soit l'issue du cycle de Doha de l'OMC, l'industrie agroalimentaire souhaite en priorité la signature d'un accord de libre-échange avec l'UE. EU.

Priorité au libre-échange avec l'UE

En résumé : quelle que soit l'issue du cycle de Doha de l'OMC, la signature d'un accord de libre-échange avec EU est prioritaire pour la majorité des entreprises représentées. La zone euro est le principal marché d'exportation de l'industrie agroalimentaire suisse et offre d'importants débouchés à de nombreuses entreprises. Par conséquent, la majorité d'entre elles considèrent l'ALEA comme une chance. Les secteurs de l'industrie agroalimentaire dominants en termes de création de valeur ajoutée et d'emplois sont particulièrement favorables à cette ouverture. Celles qui n'opèrent pas encore dans un environnement de marché libéralisé profiteront aussi bien de l'ALEA que de la conclusion du cycle de Doha de l'OMC. La plupart des entreprises des secteurs de l'agroalimentaire sont nettement plus favorables à la conclusion du cycle de Doha après la signature d'un ALEA qu'à une clôture des négociations de Doha sans ALEA. En effet, la mise en place d'un accord-cadre par l'OMC contribuerait certes à réduire le protectionnisme, mais ne permettrait pas de supprimer certains droits de douane et obstacles commerciaux non-tarifaires affectant les exportations vers l'UE et le reste du monde.

► Un calendrier précis pour l'ouverture des marchés offrirait une meilleure sécurité d'investissement et de planification aux entreprises.

L'amélioration de la sécurité des investissements qu'apporterait un ALEA est un argument important pour les représentants des diverses entreprises agroalimentaires. Pour rester compétitive, l'industrie agroalimentaire a besoin d'un

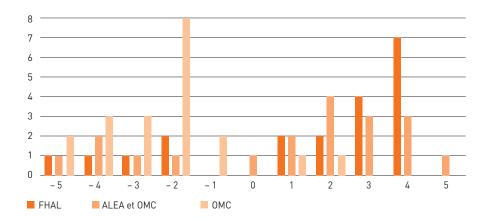
calendrier fiable de l'ouverture du marché. Toutes les entreprises sont conscientes que la situation actuelle est confuse. Cette incertitude les pousse à renoncer à des investissements ou à prendre de mauvaises décisions d'investissement.

Graphique 3

Les participants ont été priés de noter les trois scénarios (ALEA, «ALEA plus Doha-OMC» ainsi que Doha-OMC) par rapport au scénario du statu quo (SQP) sur une échelle de +5 (nettement mieux que SQP, à -5 (nettement moins bien que SQP, en passant par 0 (comparable à SQP). L'impression générale qui se dégage des réponses est clair: la majorité préfère l'ALEA plutôt que le SQP.

Comparaison des scénarios

Fréquence des réponses sur une échelle de -5 à +5



Source : economiesuisse, adapté selon Bösch et al. (2011)

Les sous-branches où la création de valeur est la plus importante profiteront le plus d'une ouverture du marché.

Scepticisme chez les entreprises axées sur le marché domestique

L'hétérogénéité déjà évoquée de la branche se reflète également dans l'appréciation des scénarios. Les entreprises et les sous-branches avec une expérience d'exportation ou qui sont spécialisées dans un petit nombre de produits sont généralement favorables à l'ouverture du marché. Ces secteurs dominants en termes de création de valeur et d'emplois profiteront d'un ALEA, mais aussi de la conclusion du cycle de Doha de l'OMC si elles n'opèrent pas encore dans un contexte de marché libéralisé. En revanche, les firmes axées sur le marché intérieur qui se sont adaptées aux structures agricoles rigides sont sceptiques à l'égard d'une ouverture du marché. Cela n'est quère surprenant, dans la mesure où ces firmes doivent faire face à des défis supplémentaires. Une ouverture du marché exige une réorientation de ces entreprises, une consolidation régionale et une stratégie de croissance permettant d'exploiter les avantages liés à la taille. Il s'agit justement des exploitations qui peinent déjà à se développer malgré les barrières protectionnistes. Il faut s'attendre à ce que le libre-échange entraîne un déplacement de la main- d'œuvre et du capital des secteurs les moins concurrentiels vers les secteurs les plus productifs. Il reste cependant de la marge pour une structure sectorielle spécifique à la Suisse.

L'attrait de la place économique suisse est un facteur positif en cas d'ouverture du marché agroalimentaire La croissance attendue des exportations permet de compter avec une progression de l'emploi à moyen ou long terme, quand bien même des ajustements seront inévitables. En période de changement structurel, il est difficile même pour les représentants de l'industrie d'anticiper la création de nouvelles unités d'affaires ou le rythme de la croissance. L'attrait de la place économique suisse confirmé par de nombreuses organisations et rapports devrait également créer, pour l'industrie de fabrication de produits alimentaires, des opportunités qu'il sera plus aisé de saisir si l'accès aux marchés étrangers est facilité. Une ouverture du marché donnerait par conséquent des impulsions de croissance supplémentaires, car une telle mesure contribuerait à accélérer le changement structurel latent en cours dans l'industrie agroalimentaire.

Les prix des matières premières aisément transportables baisse-raient sensiblement.

Répercussions économiques

Baisse des prix après la signature d'un accord

L'industrie agroalimentaire est donc favorable à un accord de libre-échange. Les chances sont supérieures aux risques et la branche en sortira renforcée à plus long terme. Ce dernier aspect est très important, car l'industrie agroalimentaire est un partenaire essentiel de l'agriculture, dont elle transforme les produits. L'approvisionnement en matières premières de provenance suisse dépendra en fin de compte de la compétitivité de la branche de l'agroalimentaire et du prix auquel les matières premières seront vendues en Suisse. L'ALEA entraînera un nivellement des prix des matières premières aisément transportables par rapport aux pays voisins – abstraction faite des majorations de prix pour le label suisse. Il en résultera une augmentation de la demande de produits agricoles. La question centrale est de savoir si l'agriculture suisse sera en mesure d'offrir des quantités suffisantes à ces prix. En particulier pour la viande, les fruits et les légumes, la disponibilité insuffisante aux prix de l'UE pourrait conduire à un déplacement des achats de matières premières de la Suisse vers l'UE. En ce qui concerne le lait, on s'attend au contraire à une augmentation de la demande de lait d'origine suisse. Les fabricants suisses de produits alimentaires ont intérêt à acheter leurs matières premières sur le marché domestique. Les frais de transport moins élevés, la stabilité des contrats de livraison et l'argument de l'origine suisse sont autant d'avantages qui les pousseront à travailler autant que possible avec des producteurs suisses même après l'ouverture du marché.

Divers produits agricoles seraient importés de l'UE, alors que la demande de lait suisse augmenterait.

Si aucun accord de libre-échange n'est signé, mais que le cycle de Doha aboutit, il faudra s'attendre à une diminution de la demande de matières premières. Ce constat important découlant des appréciations s'explique d'une part par la suppression des contributions à l'exportation pour les matières premières produites en Suisse. D'autre part, l'industrie agroalimentaire suisse estime que ses débouchés seront moins importants qu'avec un ALEA. De ce point de vue, un ALEA semble également offrir de meilleures chances à l'agriculture suisse que la conclusion du cycle de Doha sans signature d'un accord de libre-échange.

Une nouvelle politique alimentaire est nécessaire

Ces explications soulignent la dépendance mutuelle de l'industrie agroalimentaire et de l'agriculture. L'extension de la politique agricole à une politique de l'alimentation proposée par l'Office fédéral de l'agriculture mérite donc d'être saluée. Les intérêts de l'agriculture sont encore considérés de façon trop isolée aujourd'hui.

L'agriculture devra se concentrer sur les produits qu'elle peut offrir à des prix compétitifs au plan international.

Une ouverture du marché accélérera dans tous les cas la spécialisation de l'agriculture. Elle devra se concentrer sur les denrées pouvant être produites en Suisse à des prix compétitifs au plan international ou dont le prix pourra être majoré sur la base de l'argument de la qualité ou de la distance. A l'avenir, l'agriculture dépendra plus étroitement de l'industrie de transformation agroalimentaire que l'inverse. Une industrie agroalimentaire forte est donc vitale pour l'agriculture.

L'étude parvient en outre à la conclusion que la politique agricole pratiquée par le passé est lourde de conséquences pour les entreprises de l'industrie de transformation agroalimentaire, qui ne sont aujourd'hui pas toutes touchées de la même façon. En effet, des barrières douanières avaient été mises en place pour les produits d'une partie de la branche afin de compenser la hausse du prix de matières premières. A court terme, cette mesure était avantageuse pour les

entreprises. A plus long terme, elle a favorisé la création de structures peu compétitives dans un marché ouvert. C'est pourquoi certaines firmes devront impérativement précéder à des ajustements structurels en cas d'ouverture du marché.

▶ Une baisse du prix des produits alimentaires en Suisse se traduira par une augmentation de la demande et mettra un frein au tourisme d'achat.

Augmentation du pouvoir d'achat

Les consommateurs seront les premiers bénéficiaires d'une ouverture du marché grâce à la baisse du prix de nombreuses denrées alimentaires. Avec le scénario ALEA + Doha-OMC, une baisse de prix pouvant aller jusqu'à 30 % serait possible. Combinée avec des gains d'efficience dans la chaîne de création de valeur, cette évolution pourrait conduire à un recul d'environ 10 % du prix moyen des produits alimentaires, ce qui se traduirait par une augmentation du pouvoir d'achat de la population suisse et par la création d'emplois dans d'autres secteurs économiques. Cette réduction de l'écart par rapport aux pays voisins mettrait également un frein au tourisme d'achat.

Tableau 3

Selon le scénario d'ouverture du marché, le prix des produits ali-mentaires pourrait baisser jusqu'à 10 % en Suisse.

Evolution des prix des produits alimentaires

Réduction des prix	Réduction moyenne	Réduction moyenne
des matières premières	des prix des aliments	des prix des
en Suisse	(origine Suisse)	aliments
10 %	5-6 %	4-5 %
20 %	8-9 %	6-7 %
30 %	11–12 %	9–10 %

Les expériences de changement structurel faites dans l'industrie agroalimentaire elle-même (par ex. sur le marché du fromage) et dans de nombreuses autres branches montrent que l'économie suisse a le potentiel de gérer ces ajustements avec succès en acceptant une ouverture du marché. L'évolution économique positive de ces dernières années et la compétitivité toujours élevée de l'économie suisse sur les marchés mondiaux confirment que la Suisse peut aller de l'avant avec confiance.

Des délais précis permettront à la branche de se préparer au changement structurel

La politique économique peut faciliter le changement structurel dans l'industrie agroalimentaire. Les entreprises doivent pouvoir se préparer à l'ouverture du marché sur la base d'un calendrier fiable. Tant que des incertitudes subsisteront, il ne vaut pas la peine d'adapter la stratégie d'entreprise ou les investissements. Dès qu'un calendrier fiable avec des délais de transition précis aura été élaboré, les entreprises concernées par le changement structurel devront réorienter leur activité. Les chances seront ainsi meilleures que les répercussions négatives demeurent faibles et que de nouveaux secteurs compétitifs puissent être mis sur pied dans le secteur de l'agroalimentaire. Une telle évolution est également dans l'intérêt de l'agriculture.

Conclusion

Les résultats en bref :

- L'industrie agroalimentaire, avec sa création de valeur à hauteur de 10 milliards de francs par an, joue un rôle essentiel pour l'économie suisse. L'agriculture en particulier dépend dans une large mesure de ce secteur économique et profite donc indirectement lorsque l'industrie agroalimentaire évolue dans de bonnes conditions.
- La valeur des exportations de l'industrie agroalimentaire a doublé en dix ans. La croissance ainsi que la création de nouveaux emplois s'observent surtout dans les secteurs axés sur l'exportation largement libéralisés.
- Les entreprises de l'industrie agroalimentaire sondées pensent que la priorité doit être donnée à la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'UE. La plupart d'entre elles voient les possibilités que leur offre une ouverture plus large et sont favorables à l'accord. Une ouverture du marché promet de stimuler la croissance. Bon nombre d'entreprises voient en outre un risque considérable si le cycle de Doha devait aboutir sans qu'un accord de libre-échange ne soit signé.
- L'ouverture du secteur agricole renforce l'économie dans son ensemble. Des prix en baisse pour les produits alimentaires augmentent le pouvoir d'achat, ce qui est favorable à la création d'emplois et met un frein au tourisme d'achat.
- Pour ne pas compromettre les investissements par une incertitude persistante et ne pas retarder davantage l'incontournable changement structurel, l'industrie agroalimentaire a besoin d'un agenda clair au sujet de l'ouverture du marché. Le manque de prévisibilité risque sinon de se solder par la délocalisation d'unités de production à l'étranger.

Le présent dossierpolitique et l'ensemble des tableaux et graphiques se fondent sur l'étude : Irene Bösch, Michael Weber, Matteo Aepli, Martin Werner, 2011: Folgen unterschiedlicher Öffnungsszenarien für die Schweizer Nahrungsmittelindustrie, Untersuchung zuhanden von economiesuisse, Mirgos, Nestlé Suisse und IGAS

Pour toutes questions:

philipp.bauer@economiesuisse.ch

Impressum

economiesuisse, Fédération des entreprises suisses 1, carrefour de Rive, case postale, 1211 Genève 3 www.economiesuisse.ch